

l'expression "freshmen" pour désigner les nouveaux venus. J'ai entendu employer cette expression dans un sens encore plus amical que cela. Evidemment chacun a ses idiomes qu'on emploie dans le cours de la conversation. J'ai souvent interpellé mon petit-fils en lui disant: "Viens ici, mon petit gamin, je veux te parler". Dans un cas comme celui-là, c'est un terme d'amitié. J'ai souvent employé l'expression dans ce sens, de sorte que lorsque je l'ai prononcée à l'assemblée en question, c'était sans malice et sans la moindre intention de faire tort à qui que ce soit.

En me faisant des reproches, l'honorable député de Yorkton m'a qualifié de "denizen" de Toronto. En disant cela mon honorable collègue a fait peut-être involontairement, une erreur. Dans le dictionnaire de Webster que j'ai trouvé dans la bibliothèque, je vois que la définition du mot "denizen" est la suivante: "Personne admise à habiter dans un pays avec tous ou partie des droits de citoyen".

Mon honorable ami se trompait donc du tout au tout lorsqu'il m'a appelé un "denizen", car je suis né au pays, de même que mes ancêtres depuis trois générations. Ce n'était donc qu'une petite erreur de sa part. Je ne lui appliquerai pas non plus cette même épithète de "denizen", mais il se trouve que, selon la définition qu'en donne Webster, le qualificatif s'applique à un bon nombre des honorables députés dont mon honorable ami se fait bien inutilement le défenseur.

L'honorable député s'est servi, à mon intention, d'un mot de Dryden que ce dernier a dû écrire aux environs de 1650. Mais, ailleurs dans les ouvrages du même auteur, nous relevons aussi ce qui suit: "Ils n'ont pas plus tôt obtenu leur denization, qu'ils font les maîtres". Or, je croyais, après m'être rendu compte de la situation, qu'à l'époque de Dryden on parlait dans le même sens que j'ai voulu donner à mes propos, et je ne songeais même pas qu'ils soulèveraient des protestations. Il semble que, depuis longtemps, les nouveaux venus dans un pays ont été portés à vouloir en imposer aux autres. De pareilles tendances seraient certainement mal accueillies dans les provinces de Québec ou d'Ontario.

J'espère avoir donné une explication complète de l'incident en question. Ce sont les observations de l'honorable député d'Yorkton qui m'ont forcé à entrer dans ces détails afin d'éviter tout malentendu.

Je dirai maintenant quelques mots de ma propre circonscription, comme le veut l'usage, si je ne me trompe, dans un discours de débutant. J'ai constaté qu'à maintes reprises plusieurs honorables députés ont proclamé qu'ils se devaient avant tout à leur propre circons-

cription. Je dois dire que tel n'était pas l'avis de mes électeurs lorsqu'ils m'ont délégué ici. Ils se rendent parfaitement compte que nous constituons ici un parlement fédéral dont le devoir consiste à administrer les affaires du pays dans son ensemble. D'après eux, je dois venir ici pour aider, autant que faire se peut, à la mise à exécution de programmes d'application générale à tout le Canada, et non pas de programmes avantageux pour ma circonscription ou pour une division quelconque. Ils savent que pour en arriver à une politique qui soit réellement dans l'intérêt bien entendu de tout le Canada il faut que chacun fasse des concessions.

Aux dernières élections générales le parti libéral-conservateur et le parti libéral ont soumis leurs programmes respectifs à mes commentants et vingt et un mille électeurs,—et le nombre aurait été de 25,000, n'eût été la popularité dont jouissait mon adversaire,—se sont déclarés en faveur de la politique visant à sauvegarder l'industrie canadienne au moyen de droits protecteurs suffisants, c'est-à-dire la politique du parti libéral-conservateur. Tel est le choix qu'a fait ma circonscription. Mes électeurs tiennent à ce que l'industrie soit protégée, qu'ils s'agisse de l'agriculture ou de l'industrie manufacturière. Le programme exposé en cette Chambre le 2 juin dernier par le très honorable chef de l'opposition (M. Meighen) est celui que nous avons mission d'appuyer, et celui que mes électeurs estiment propre à assurer la prospérité par tout le Dominion. De l'avis de la généralité des citoyens de ma circonscription, nous devrions coopérer les uns avec les autres; que les provinces du centre se servent de la houille et du fer de l'Est, ainsi que de la houille et du blé de l'Ouest; que de son côté l'Est et l'Ouest consomment les produits d'Ontario. Nous avons la conviction que ce régime est praticable; c'est le seul moyen de faire du Canada un pays uni et de lui assurer une prospérité générale.

L'honorable député qui vient de reprendre son siège nous a dit que tout le monde souhaitait ardemment voir régner l'union au pays. Avec tous les égards, je me permettrai de dire qu'il a fort mal débuté lorsqu'il a attaqué Toronto et les députés de cette ville, attaque contre laquelle je dois protester. Je ne sache pas que les députés de Toronto l'aient attaqué personnellement, ou s'en soient pris à sa circonscription, ou qu'ils aient l'intention de le faire. Les citoyens de Toronto ne considèrent en aucune façon que ses représentants jouissent dans cette Chambre de plus grands privilèges que le reste de la députation. Ils savent qu'il n'en est pas ainsi, et ils ne l'ont jamais prétendu, comme l'affirme à tort mon